

0341367B  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
COLLEGE PAUL BERT  
7 IMPASSE TOUNEL  
34310 CAPESTANG  
Tel : 0467498222

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3  
Numéro d'enregistrement : 28  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Sebastien Sibille

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS (75) , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

PARIS 2018

Voyage scolaire à PARIS pour des élèves de 4°, 2017/2018, du 12 au 16 février 2018. Modification de la participation des familles qui est fixée à 248 euros (diminution). Voyage a caractère facultatif. Voir descriptif et budget en annexe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0